



Mise a pied pendant un accident de travail

Par **raphael**, le **16/02/2010** à **12:56**

Bonjour, rnje suis en accident de travail depuis le 26 janvier (hernie discale) et mon employeur m'a envoyé une lettre de mise à pied conservatoire et entretien préalable. La secu a reconnu la maladie mais de mon côté j'ai envoyé les papiers de maladie en retard. rnje vous demande si il a le droit. rnquel sont mes droits. rnla conduite à tenirrrnmerci d'avance